



CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS — Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS — MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 236 - 1^{er} trimestre - 25 mars 2011

Vive demain

« Une Assemblée générale dynamique ! » C'est le commentaire entendu à la fin de notre réunion du 3 février. Nous étions tous satisfaits et prêts à affronter les tâches qui nous incombent au cours de cette année 2011.

Notre association va poursuivre ses activités. Cette décision, prise à l'unanimité des présents, est importante. Nous estimons tous que notre action est un maillon indispensable pour que perdure la mémoire des Fusillés et Massacrés.

Il ne s'agit pas de promouvoir une attitude passéiste mais d'expliquer avec toujours plus de force les valeurs que défendaient nos parents. Liberté, Démocratie, progrès social, lutte contre tous les racismes, voici quelques exemples des idées qui les guidaient. Dans la société actuelle, ces valeurs ne sont pas dépassées. Ce sont les nôtres et nous nous battons pour qu'elles continuent à être les éléments moteurs du développement de notre pays.

Comme Stéphane Hessel, ce « jeune homme de 93 ans », nous voulons nous « indigner ». Ancien ambassadeur, rédacteur (avec d'autres) de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, il nous montre la voie. Son ouvrage « Indignez-vous », déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires, nous apporte de nombreuses raisons de rester optimistes. Il nous montre le chemin en nous recommandant de ne pas rester impassibles. Comme lui, nous devons dire haut et fort que nous n'acceptons pas les résurgences du nazisme, d'où qu'elles viennent. Il est salutaire qu'un homme tel que lui nous montre le chemin.

Oui, comme le disaient, il y quelques années, de grands Résistants (dont il faisait partie), le mot RESISTER peut se conjuguer au présent. Face à ceux qui souhaitent effacer toutes les conquêtes sociales de ce siècle, notre action est indispensable. C'est en restant unis que nous résisterons et que nos valeurs resteront celles de tout notre pays.

Georges Duffau-Epstein
Président

DERNIERE MINUTE

Pierre REBIERE, Président de l'association jusqu'en février 2011, est décédé le 20 mars 2011, au moment où nous mettions sous presse. Nous présentons nos condoléances à sa famille. Chateaubriant, dans son prochain numéro, traitera ce douloureux événement.

SOMMAIRE

Editorial

1 Vive demain

Commémorations

2 Fusillés du 15 décembre 1941

3 groupe Manouchian

Vie de l'association

Assemblée générale

4 Rapport d'activité

6 Débats

8 Rapport financier

9 Modification de statuts
Activités 2011

10 Motions

Organismes élus

Lecture

11 Maillé, j'avais 5 ans

Vie de l'association

12 Haute-Savoie

ANFFMRF et A

10 rue Leroux - 75116 Paris

permanence mardi matin

tél. : 01 44 17 38 27

courriel : anffmrfa@free.fr

cotisation + journal : 30€

(selon les moyens de chacun)

chèques à l'ordre de :

ANFFMR

CCP : 3308-90 U. Paris

Fusillés du 15 décembre 1941

Répression dans le 12ème - Concours de la Résistance

Une centaine de personnes a assisté à l'hommage rendu aux Fusillés du 15 décembre 1941 ainsi qu'aux nombreux autres Résistants fusillés et massacrés de Paris (12ème), lieu de la cérémonie du 11 décembre 2010. Celle-ci était organisée par la municipalité, les associations d'Anciens Combattants, l'Association Nationale des familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance française et leurs Amis, des familles de Fusillés du 15 décembre 1941 à Caen, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé, l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Ile-de-France et l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE).

Cette commémoration était en phase avec le Concours national de la Résistance 2011 consacré à « *la répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy* ».

De 1940 à la Libération, plus de vingt fusillés habitant le 12ème ont été identifiés et une dizaine à la Libération. La rue Traversière est un miroir de cette répression.

Les Fusillés du 15 décembre 1941

Les fusillades d'otages du 15 décembre 1941 sont un bel exemple de la répression partagée entre Vichy et les Allemands. Les 95 otages sont extraits des prisons et centrales ainsi que du camp de Drancy. Deux habitent rue Traversière, un troisième rue Crozatier :

Octave Lamand, ouvrier miroitier, 58 rue Traversière, 43 ans, communiste. Arrêté par la police française et condamné le 27 août 1941 à quinze ans de travaux forcés par la Section spé-



Intervention de Jean Darracq

ciale de Paris, fusillé à Caen ;

Herman Schipke, 38 rue Traversière, 20 ans. Né en Allemagne, d'origine polonaise, « à la nationalité indéterminée ». Arrêté le 4 octobre 1940 alors qu'il colle des papillons communistes. Extrait du camp de Drancy, fusillé au Mont-Valérien ;

Joseph Fridman, 58 rue Crozatier, 42 ans, juif polonais, ex-membre du parti communiste polonais et de la sous-section juive du parti communiste français, interné le 22 août 1941, fusillé au Mont-Valérien.

Les exécutions du 15 décembre 1941 marquent plusieurs tournants dans la politique des otages : présence d'internés juifs du camp de Drancy, introduction de la déportation politique et raciale, choix d'otages étrangers. De plus, le motif des fusillades s'élargit à des actions n'ayant pas entraîné la mort de soldats allemands. Elles marquent aussi l'inefficacité de ces représailles et amènent la démission d'Otto von Stülpnagel, en janvier 1942.

Après février 1942, moins massives mais plus nombreuses, les représailles conti-

nent quand la Sipo-Sd remplace la Wehrmacht (300 fusillés, de janvier à juin). Elles reprennent en septembre 1942, où un autre habitant de la rue Traversière (n°24), Raymond Ballet, 34 ans, communiste, employé TCRP (RATP de l'époque), est arrêté le 10 mars 1942 pour avoir hébergé des clandestins ; il est fusillé le 21 septembre, au Mont-Valérien.

Pour compléter ces informations, rappelons que la répression est parfois de la responsabilité exclusive du régime de Vichy. C'est le cas de deux habitants des rues voisines : Abraham Trezbrucki, 14 rue Moreau, et Jean Tailleu, 171 rue de Charenton. Abraham Trezbrucki, déjà condamné à 5 ans de prison pour collecte de fonds destinés à Solidarité - organisation juive d'entraide - est rejugé par la Section spéciale, condamné à mort le 27 août 1941 et guillotiné le 28. Jean Tailleu, 19 ans, réfractaire au STO, membre d'un corps franc FTP, arrêté par la milice. Traduit devant une cour martiale il est fusillé à l'Hôtel Savoie-Léman de Thonon-les-Bains le 26 février 1944.

Fusillés du 15 décembre 1941

La Répression à la Libération

Le 12ème a aussi connu la répression au moment de la Libération, cela s'est conclu par les fusillades de 56 patriotes au Château et au Bois de Vincennes, du 20 au 24 août 1944.

Une douzaine d'entre eux a des attaches avec l'arrondissement : six, membres des FFI de la TCRP, tombés dans un guet-apens à l'angle de la rue Traversière et de la rue Chasles (André Ancelin, Ulysse Benne, Louis Bouchet, Robert Ferrer, Emile Gœury, Arthur Speekaert), six policiers regroupés rue Traversière avant leur transfert au Château (Charles Silvestri, commissaire divisionnaire, Marcel Gandriaux, Camille Gerbaud, Jacques Lecomte, André Soladier, Alfred Thiebaut). Ces assassinats de combattants civils considérés comme francs-ti-

reurs sont aussi partie intégrante de la répression par les Allemands et le régime de Vichy.

Au terme de ces notes, voici quelques pistes et considérations utiles, selon nous, aux élèves qui feraient le Concours national de la Résistance à partir de l'exemple du 12ème arrondissement : d'abord, la répression par les nazis et Vichy, sous ses multiples formes, fut présente partout, mais elle est souvent oubliée. Par exemple : pas de trace de répression rue Traversière, alors que 3 fusillés y ont habité et qu'elle a servi de point de regroupement puis d'arrestation pour les fusillades de Vincennes, en août 1944. Il n'y a pas non plus de plaque sur la maison d'Abraham Trerzbrucki. Ce concours sera l'occasion de raviver le souvenir de nombreuses répressions au-

delà des cas emblématiques.

Ensuite, il faut rappeler que la répression partagée par les nazis et le régime de Vichy n'a pas dissuadé les Français d'entrer en Résistance. La politique des exécutions massives d'otages a été abandonnée en juin 1942 par la Wehrmacht et en 1943 par les SS. Il faut aussi se souvenir qu'elle a continué durant toute la guerre sous forme d'exécutions moins spectaculaires et qu'elle a été relayée par la déportation pour "Résistance" de 91 000 hommes et femmes à côté des 76 000 déportés "raciaux". Et n'oublions pas, non plus, les massacres collectifs (Oradour, Maillé...) ou individuels.

Jean Darracq

Prochaine cérémonie : samedi 10 décembre 2011, à Caen

Hommage aux Fusillés du Groupe Manouchian-Bocsov

20 février 2011 : comme tous les ans, nous sommes nombreux au Cimetière parisien d'Ivry pour rendre hommage aux fusillés du groupe Manouchian-Bocsov exécutés par les nazis le 21 Février 1944. Organisée par l'ANACR, cette manifestation émouvante se tenait devant le monument du souvenir érigé à la mémoire de ces glorieux Résistants. Après que Louis Cortot, Compagnon de la Libération, président de l'ANACR, ait rappelé les raisons de cette cérémonie, Narcisse Falguera, président de l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols - FFI expliqua comment les républicains espagnols, réfugiés en France après la victoire de Franco, ont contribué à la libération de notre pays en combattant les armes à la main



Louis Cortot, Président de l'ANACR

contre l'envahisseur nazi.

Jacques Weiller, vice-président de l'ANACR, revint dans le détail sur la composition du groupe. Polonais, Espagnols,

Italiens, Arméniens, Hongrois et Roumains combattaient ensemble dans cette unité FTP-MOI dirigée par Missak Manouchian, avec leurs camarades

Hommage aux Fusillés du Groupe Manouchian-Bocsov (suite)

français. Arrêtés par les brigades spéciales de la police française ils sont tombés pour un même idéal après un simulacre de procès. Ils sont tous enterrés au Cimetière parisien d'Ivry comme bon nombre de Résistants auxquels notre association rend hommage tous les ans au début du mois d'octobre.

Nous avons noté la présence

des élus et personnalités suivants : Pierre Gosnat, député-maire d'Ivry, Odette Christienne, conseillère municipale déléguée de Paris, Marie-Claude Garel, conseillère générale de Nanterre, Madame Chantal Bourvic, conseillère générale d'Ivry, Raphaël Vahé, maire-adjoint de Tremblay-en-France et président de l'ARAC, Robert

Créange, vice-président de l'UFAC, secrétaire général de la FNDIRP et Monsieur le représentant de l'ambassade d'Arménie.

Sylvaine et Gérard Galéa, accompagnés de Georges Duffau-Epstein, ont déposé une gerbe au nom de notre association.

Georges Duffau-Epstein

La vie de l'association

Assemblée générale – 3 février 2011



succès à nos travaux.

1. Complément au Rapport d'Activité présenté par Georges Duffau-Epstein (condensé)

Avant d'ouvrir nos travaux, je voudrais que nous rendions hommage à celles et ceux qui nous ont quittés en 2010. Je pense en particulier à Cany Poirier qui anima inlassablement le Comité du souvenir de Souge, à Pierre Kaldor, Henri Gautherot et Jackie Bordas. Nous les avons déjà honorés dans notre journal. Que leurs familles et amis trouvent ici la reconnaissance de notre asso-

ciation pour leur dévouement et tout ce qu'ils nous ont apporté. Je propose une minute de silence en leur mémoire.

Vous avez lu mon rapport d'activité dans le dernier numéro de « Châteaubriant » ; ce complément traite donc d'événements intervenus depuis.

Pour débiter, parlons de la santé de notre Président. Il est très fatigué. Il semble subir encore les séquelles des traitements reçus. Séjournant à Vallauris, il était préférable qu'il ne remonte pas à Paris pour une seule journée. Il m'a chargé de vous transmettre toutes ses amitiés et il souhaite un grand

Une décision importante ouvrit l'an passé notre assemblée générale, celle de poursuivre notre activité pour une année encore. Le bureau national vous propose de reconduire cette décision. Comme le montre le rapport d'activité, l'année 2010 fut riche, il n'y a pas de raison de cesser notre travail de mémoire. Bien sûr, nous rencontrons des difficultés ; bien sûr, nous voudrions faire plus. Mais, nous tenons notre place et nous pouvons, grâce au « legs Annette Pierrain » amplifier le travail débuté en 1945. Les conventions signées avec le Comité de Souge et le Musée de la Résistance nationale de Champigny en sont des exemples frappants...

Votre accord, exprimé par vote à main levée, étant acquis, je poursuis ce complément au rapport d'activité.

Concours national de la Résistance et de la Déportation - Son sujet, « La répression de la Résistance par les troupes allemandes et le gouvernement de Vichy », nous concerne au plus haut point. « Châteaubriant » (n° 235) a publié l'appel

Assemblée générale (suite)

à témoignage du conservateur du musée de Champigny. Il est indispensable que nous y répondions favorablement. Les acteurs des années 40 disparaissent petit à petit. A nous de prendre le relais, différemment. Sur un tel sujet, nos adhérents doivent amplifier leur présence dans les établissements scolaires. Ils permettront ainsi aux jeunes de mieux appréhender les motivations des Résistants, de leur faire comprendre le grand rôle tenu par le Conseil national de la Résistance (CNR) et son Programme que le gouvernement du général de Gaulle mit en œuvre à la Libération. A l'heure où certains détruisent les valeurs contenues dans ce programme, il est de notre responsabilité d'expliquer sans relâche leur rôle dans la construction de la France dont nous avons hérité.

Le 70ème anniversaire des exécutions de 1941 sera commémoré cette année - notamment les Fusillades du 15 Décembre. Nous devons leur donner une grande ampleur et donc trouver les méthodes permettant au plus grand nombre d'assister aux cérémonies. Coordonner les actions mises en place dans ce cadre n'est pas simple car les organisateurs sont multiples et sourcilieux (comme nous) quant à leurs prérogatives. Il nous faut imaginer des formes de travail en commun. Nous ne réussirons peut-être pas immédiatement, mais...préparons l'avenir. Les graines sont semées, nous les ferons fructifier en poursuivant un travail de conviction. Dans le même ordre d'idées, réfléchissons à la façon de populariser notre cérémonie au cimetière d'Ivry. Elargissons notre fichier d'adresses, multiplions nos in-

vitations. Le bureau vous propose de constituer un groupe de travail chargé de trouver méthode de travail et solutions appropriées.

Le Secrétariat d'Etat aux anciens Combattants a disparu du gouvernement. Cette situation est anormale. Le Ministre ne peut tout faire. Malheureusement ceci s'inscrit dans une politique plus générale. Dans le cadre de la réforme générale des politiques publiques (RGPP), la Direction des Affaires sociales et des Pensions a également disparu. Il est impossible de continuer ainsi. Nous vous proposerons une motion que nous enverrons à Monsieur le Président de la République afin que cette anomalie soit corrigée.

L'indemnisation des orphelins victimes de la barbarie nazie est l'un des dossiers non réglés justifiant la requête précédente. La commission, présidée par le préfet Audoin, a rendu son rapport depuis longtemps et aucune décision n'est prise. Il est plus que temps de régler cette question. Tous les orphelins ont droit au même traitement. Attend-t-on, par mesure d'économie, que les bénéficiaires soient tous décédés ? Dès son élection à la Présidence, Nicolas Sarkozy avait demandé que tous les orphelins de la barbarie nazie soient indemnisés. Trois ans se sont écoulés et nous ne voyons toujours rien venir. Nous vous proposerons une motion à diffuser à tous les parlementaires.

Circuit de mémoire - L'an passé, notre AG a demandé au bureau national de préparer une journée de visites destinées à nos adhérents. En 2011, nous pourrions nous rendre sur deux sites : le Mont-Valérien et ses nouveaux aménagements,

puis le Fort de Romainville, prison et lieu de fusillades. Suite à la récente décision de faire de l'ancienne gare de Bobigny un lieu de mémoire de la déportation, je propose aujourd'hui d'ajouter ce lieu au parcours. Les propositions précises vous seront faites par l'intermédiaire du journal lorsque nous aurons défini le projet dans tous ses détails.

Je rappelle que les nouveaux aménagements du Mont Valérien sont importants et que le site est maintenant un espace mémoriel de qualité que l'on peut visiter tous les jours, sauf le lundi, sans rendez-vous. Cette modification fait que le nombre de visiteurs est en nette augmentation. Lors des journées du patrimoine, 4000 personnes (un chiffre jamais atteint) sont venues au Mont-Valérien.

Dictionnaire des fusillés et exécutés - Le travail est terminé pour les départements suivants : Ardennes, Marne, Haute-Marne, Oise et Var. Pour le Gers, le Calvados, la Loire-Atlantique, la Mayenne, la Drôme et la Région Lyonnaise, quelques finitions sont en cours (les recherches étant terminées). Pour Côtes d'Armor, Nord, Pas-de-Calais, Seine-Maritime, Bas et Haut-Rhin, Moselle et Pyrénées-Orientales, le travail progresse normalement ; très rapidement, il sera possible de considérer que les listes sont complètes... Comme vous le voyez, l'année 2010 a été fructueuse. Les délais seront apparemment respectés. Il est réaliste de penser que début 2012 le fichier sera accessible sur site Internet.

Affaire Speidel - Nos amis Jacotte Bouvet-Néplaz et Jean Darracq continuent le travail. Grâce au « legs Pierrain », nous

Assemblée générale (suite)

allons très prochainement signer une convention, d'un montant de 15 000€, avec le Musée de la Résistance de Champigny afin de financer la réalisation de l'exposition qui devrait être disponible au début du mois de Septembre 2011.

Legs Pierrain - Le rapport financier et sa discussion, en présence d'un responsable du cabinet d'expertise comptable que nous nous sommes adjoint, détailleront cette question.

Fonctionnement - Tout ce que nous avons effectué cette année a été rendu possible parce que des amies assurent, chaque mardi, la permanence rue Leroux. Je voudrais leur rendre hommage car leur travail, indispensable à la vie de l'association, nous permet de présenter un bilan positif. A toutes, encore une fois merci, ainsi qu'aux rédacteurs, dactylos, relecteurs, maquettistes et correspondants de l'imprimeur qui élaborent « Château-briant ». Ils font tous un travail invisible...dont vous voyez le résultat quand le journal vous parvient à domicile, quatre fois par an. Ce n'est pas toujours facile, mais leur dévouement surmonte les obstacles.

Ouvrir le débat - Notre rap-

port d'activité parle de ce qui parvient au bureau national, il n'a pas l'ambition de présenter tout ce qui est réalisé par les comités et associations de province. Il est indispensable que nos amis, animateurs de ces activités, nous en fassent part au cours du débat. Nous aurons ainsi une vue plus complète de nos réalisations. Cela confortera notre décision de continuer. Nous sommes une association vivante s'efforçant de remplir la mission qu'elle s'est fixée.

Nos activités sont multiples et nous participons au travail de mémoire indispensable aujourd'hui. J'ai déjà évoqué les atteintes portées aux acquis sociaux issus du Programme du CNR. Bien d'autres sujets d'inquiétude nous assaillent : suppression de l'enseignement de l'Histoire dans certaines classes terminales, mesures xénophobes réapparaissant à longueur d'année, extrême droite de plus en plus arrogante... Nous ne pouvons laisser faire. Notre voix doit se faire entendre.

Avec nos moyens, même s'ils ne sont pas aussi médiatiques que nous le souhaitons, nous continuerons le combat pour que la mémoire des Résistants ne s'efface pas. Ils ont

donné leur vie pour défendre des valeurs universelles. La démocratie, la liberté, le progrès social, la lutte contre tous les racismes sont toujours des valeurs actuelles.

2. Débat

Musée de la Résistance nationale - Conservateur du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne, Guy Krivopissko intervient en ouverture de débats pour remercier notre association du don consenti au musée dans le cadre du « legs Pierrain ». Il précise que, de la sorte, dès le 1er mars 2011, le classement de nos archives et leur numérisation par une archiviste professionnelle vont commencer. Toutes les dernières lettres de Fusillés détenues par l'association seront ainsi intégrées à une base de données, spécifique et consultable en ligne.

Il nous apprend par ailleurs que le cinéaste allemand Volker Schlöndorff (« Le Tambour » - 1979) travaille à la réalisation d'un film traitant des exécutions de Châteaubriant. L'un des protagonistes du récit sera le général nazi Hans Speidel. Cela fait écho à l'exposition « Affaire Speidel » que nous préparons ensemble pour septembre.



Deuxième à partir de la droite, Guy Krivopissko parle du Musée de la Résistance nationale

Amis du Musée de la Résistance nationale

Dans le but de « perpétuer la mémoire de La Résistance française pendant la seconde Guerre mondiale », le Musée de la Résistance nationale fédère les actions de 7 musées (liés à 13 associations) qui « enrichissent, conservent, exposent une collection historique unique et inaliénable... et animent de nombreuses initiatives publiques à caractère historique et culturel ».

Ces Musées de la Résistance nationale sont établis à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), Châteaubriant (Loire-Atlantique), Givors (Rhône), Bourges (Cher), Montluçon (Allier), Nice (Alpes-Maritimes) et Varennes-Vauzelles (Nièvre). Des Associations des Amis du Musée de la Résistance nationale se rencontrent en ces villes mais aussi à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), Rouffignac / Saint-Cernin de Reilhac (Dordogne) et, en région parisienne, à Paris, Romainville, Nanterre, Fleury-Mérogis...

Visitez ces musées et adhérez aux associations qui les soutiennent. (Site internet de base : <musée-resistance.com>)

Calais - Madame Charitas-Warocquier évoque les diverses commémorations tenues dans le Calaisis et le Nord-Pas-de-Calais. Cette région, peu mise en valeur par l'association nationale, a pourtant participé efficacement à la libération de notre pays. « *Nous étions à Chelles, à la Cascade du Bois de Boulogne, à la Citadelle de Calais, à la préfecture d'Arras (pour le Concours de la Résistance)... Avec les Amis du vieux Calais, nous avons tenu colloque européen sur la Résistance dans le nord de la France... Et je voudrais mettre en valeur Mme Katy Giraud, porte-drapeau des Familles de Fusillés, présente sur bien des*

lieux de mémoire, de Calais à Bondues, de la Coupole d'Hel-faut aux sites de la Somme et à Notre-Dame-de-Lorette... »

Nantes - Outre la tenue des cérémonies liées au Procès des 42, Claudine Coiffard-Millot signale la participation, au Concours national de la Résistance, du Lycée militaire.

Fusillades de 1941 - Jean Darracq suggère la tenue d'un colloque national sur cette répression (Caen, Châteaubriant, Fontevraud, Paris). La proposition est entendue. Les décisions seront prises après étude (dates, publics, intervenants, lieu).

Souge - Le Comité du souvenir des Fusillés de Souge

nous renouvelle ses remerciements pour notre participation à la mise en place d'une stèle dédiée aux Femmes déportées dont les conjoints ont été fusillés à Souge. Le site est très fréquenté (surtout par les scolaires).

Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé - Mme Meschaussy nous informe :

- assemblée extraordinaire de l'Amicale (12 mars, Hôtel de ville de Paris)

- thème du 70ème anniversaire du 22 octobre 1941 à Châteaubriant : « Soyons dignes d'Eux ». (Cérémonie : dimanche 23 octobre).

Balard - Le 21 mai, la Ville de Paris et l'Association pour le Souvenir du Mont-Valérien organisent un hommage aux Fusillés du stand de tir de Balard (cette cérémonie sera reconduite chaque année).

La Braconne (Charente) - La réalisation d'un parcours pédagogique menant au monument de 1946, avec son extension de 2006, est en cours. Affaire à suivre.

Divers - Modification de notre système d'information afin d'améliorer la fréquentation de la cérémonie au Cimetière parisien d'Ivry. - Efforts à fournir en direction des jeunes ... et des enseignants. - Elargissement de notre calendrier des commémorations notoires en France.



Assemblée générale (suite)



Le rapport d'activité et son complément sont adoptés à l'unanimité.

3. Rapport financier

La trésorière explicite la présence parmi nous de M. Jacques Miot (expert-comptable) par la nécessité de gestion du « legs Pierrain », étant donné son montant et les contraintes juridiques que son acceptation par l'association a générés.

Compte de résultat et bilan de l'exercice 2010 - Les charges externes générales sont stables : 18 872,33 € en 2010 pour 17 456,37 € en 2009 (légère augmentation due à la remise en état du local de Paris). Le compte 6599, « Contribution au financement de projets », pour 14 500.00 €, représente la participation de l'association aux travaux de mémoire des comités locaux. Le compte 6895, « Dotation fonds dédiés » reflétera la gestion des fonds du « legs Pierrain » (voir ci-dessous le « Commentaire de l'expert comptable »).

Les produits d'exploitation ayant tous baissés en 2010,

nous avons équilibré le budget en faisant appel au « legs Pierrain » pour un montant de 6000€.

Annexe des comptes annuels - Nous avons donc perçu une ressource exceptionnelle provenant du « legs Pierrain ». Dans l'esprit de la volonté de la défunte, le bureau national a décidé de soutenir, sur l'exercice 2010, certains projets entrepris par les organismes suivants : Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France (1 000 €), Comité de la Stèle du Ruchard (1 500 €), Comité du Souvenir des Fusillés de Souge (12 000 €).

Commentaire de l'expert-comptable - « Tout legs impose des contraintes liées à la volonté du légataire, vous en tenez compte. Je vous recommande de garder une réserve de trésorerie suffisante afin d'assurer vos projets immédiats (convention passée avec le musée, frais de constitution d'un fichier Cérémonie d'Ivry, programmation d'un Circuit 2011)...et de gérer le reste des fonds « en bon père de famille », c'est-à-dire en un placement

d'épargne sans aléas. Je précise à nouveau que le fonds dédié ne peut être consacré à autre chose qu'à l'objet du legs ; ainsi, les conventions prévoient le retrait des fonds attribués si les conditions du legs ne sont pas observées. Il sera donc utile de joindre aux demandes de subvention auprès des mairies une lettre expliquant pourquoi l'association n'a pas de ressources financières supplémentaires. »

Contrôle financier - Au vu des documents présentés, la commission donne quitus pour les comptes 2010.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Modification de nos statuts

Le président de séance lit les articles des statuts concernés. Après étude, il s'avère nécessaire de modifier la deuxième partie de l'article 2 afin de répondre aux exigences du « legs Pierrain ». Le second point de l'article 2 de nos statuts précise donc désormais que, parmi les buts de notre association, figure « d'aider les familles des disparus (ascen-

Assemblée générale (suite)



dants, conjoints, descendants, collatéraux) : - en favorisant les hommages publics à perpétuer envers les défunts, sur les lieux de mémoire, les tombes, les diverses stèles...

- en développant la solidarité dans des situations avérées d'adhérentes ou adhérents en détresse psychologique, matérielle ou physique...

- en soutenant les actions muséales dont les objectifs sont conformes à ceux de notre association. »

La nouvelle formulation de l'article 2 des statuts est adoptée à l'unanimité.

5. Programme d'activité 2011

Depuis 1944, conformément à ses statuts, l'association continue à soutenir et à porter

la mémoire des patriotes disparus dans les combats de la Résistance et à défendre les intérêts moraux et matériels de ses adhérents. Ces objectifs seront matérialisés par :

- l'aide aux démarches administratives, la défense des orphelins ayant droit aux décrets de 2000 et 2004 instaurant une indemnisation à leur bénéfice,

- l'organisation et la participation aux cérémonies du souvenir,

- la participation au 70ème anniversaire des Fusillades de 1941,

- la participation au Comité de pilotage du Dictionnaire des Fusillés et Massacrés,

- l'aide aux comités locaux pour l'organisation de leurs cérémonies,

- l'organisation d'un circuit

de mémoire en région parisienne (Mont-Valérien, Fort de Romainville, Gare de Bobigny),

- la réalisation et diffusion du journal « Châteaubriant » (4 numéros par an),

- l'accompagnement de visites commentées par un de nos adhérents du site du Mont-Valérien,

- la participation au Concours national de la Résistance et de la Déportation,

- la participation à l'organisation d'un colloque concernant les Fusillés du 15 décembre 1941.

Ce programme est adopté à l'unanimité.

6. Motions

Georges Duffau-Epstein rappelle les trois axes antagonistes examinés par la commission chargée de l'extension des textes relatifs à l'indemnisation des orphelins de guerre : attribution soit aux orphelins victimes de la barbarie nazie, soit à tous les orphelins de la 2ème Guerre mondiale, soit à tous les orphelins des guerres. Notre position se limite « aux orphelins victimes de la barbarie nazie ».

Un autre problème surgit avec la suppression du Secrétariat d'état aux Anciens Combattants. Aucun dossier n'est actuellement traité.

Cérémonies du souvenir auxquelles nous participons

Caen (14) - Angoulême / Brie : Forêt de La Braconne (16) - Tulle (19) - Voves (28) - Souge (33) - Avon-les-Roches : Camp du Ruchard (37) - Maillé (37) - Châteaubriant (44) - Nantes : Champ de tir du Bêle (44) - La Chapelle-Basse-Mer (44) - Angers / Belle-Beille (49) - Fontevraud (49) - Beaucoudray (50) - Calais (62) - Natzwiller-Struthof (67) - Paris : Cascade du Bois de Boulogne - Stand de tir de la Place Balard (75) - Gordes (84) - Valréas (84) - Poitiers : Butte de Biard (86) - Rouillé-Vaugeton (86) - Oradour-sur-Glane (87) - Suresnes : Fusillés du Mont-Valérien (92) - Ivry : Fusillés inhumés au « Cimetière parisien », dont ceux de l'Af-fiche Rouge (94) - Aincourt (95)...

Assemblée générale (suite)

Motion « Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre »

L'assemblée générale de l'ANFFMRF, réunie le 3 février 2011 à Paris, ne comprend pas qu'un secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre n'ait pas été nommé lors du dernier remaniement ministériel alors même que le nombre et l'importance des dossiers à traiter justifient amplement une telle fonction et les services opérationnels qui l'accompagnent.

Les témoins de la seconde Guerre mondiale sont de moins en moins nombreux. Le travail de mémoire prend de plus en plus d'importance. Nous considérons que l'organisation et la coordination de ce travail doit relever d'un Secrétariat d'Etat de plein exercice.

En conséquence, nous de-

mandons qu'un Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, auprès du Ministre de la Défense, soit nommé dans les délais les plus brefs.

Motion « Orphelins »

Deux décrets (pris en 2000 et en 2004) ont permis que de nombreux orphelins dont les parents ont été victimes de la barbarie nazie, perçoivent une indemnisation sous forme de capital ou de pension mensuelle.

Certains cas, certains dossiers n'entraient pas dans le champ d'application de ces décrets pour des raisons d'interprétation restrictive. A deux reprises, Monsieur le Président de la République, Nicolas Sarkozy, a indiqué qu'il souhaitait que cette anomalie soit corrigée rapidement. Cette position nous sied.

Une commission présidée par le préfet Audoin a été nom-

mée. Elle avait pour mission de faire émerger des propositions. Elle a rendu son rapport depuis plus d'un an. A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse définitive et les orphelins attendent.

Nous demandons avec insistance que le décret instituant l'indemnisation de tous les orphelins dont les parents furent, comme eux, victimes de la barbarie nazie au cours de la 2ème Guerre mondiale, soit enfin signé ; tous ont droit au même traitement, les exclus ne comprennent pas la raison pour laquelle ils sont pénalisés.

Nous demandons également que les dossiers entrant dans le champ d'application des décrets de 2000 et 2004, déjà reçus mais demeurés en souffrance, soient traités au plus vite.

Les 2 motions ci-dessus sont adoptées à l'unanimité.



Hommage aux Métallurgistes morts pour la Paix et la Liberté.

Assemblée générale (suite)

7. Organismes de direction élus pour 2011

Bureau national

Présidente d'honneur : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD

Membres d'honneur : Roger BOISSERIE, Marie CADRAS, Lucienne DESPOUY, Odette JARASSIER, Pierre OLLIVIER, Marie-Louise VARIN.

Président : Georges DUFFAU-EPSTEIN ; secrétaire : Jacques CARCEDO ; trésorière : Hélène BIERET ; trésorière adjointe : Dominique CARTON.

Membres du bureau : Denise BAILLY-MICHELIS, Michel BOUET, Madeleine CHARITAS-WAROCQUIER, Jean DARRACQ, Hubert DEROCHE, Sylvaine GALÉA, Michèle GAUTIER, Jacqueline NEPLAZ-BOUVET, Pierre REBIERE, Naftali SKROBEK, Claudette SORNIN, Michèle VIGNACQ.

Comité directeur - composé du bureau national auquel s'ajoutent Germaine BONNAFON, Nicole CHEVALLIER, Valérie DAGUENET, Paulette DEVOS, Micheline ENTINE, Gérard GALÉA, Christine MOUSSU, Suzanne PLISSON, Camille SENON.

Journal « Châteaubriant » - Directrice de publication : Jacqueline OLLIVIER-TIMBAUD – Fabrication : Sylvaine et Gérard GALÉA, Colette et Jacques CARCEDO.

Commission de contrôle financier - Claudine COIFFARD-MILLOT, Andrée DEROCHE, Jean-René MELLIER (président de commission).

Porte-drapeau - Sylvaine GALÉA et Claudette SORNIN ; suppléante : Katy GIRAUD.

Lecture

Maillé. J'avais 5 ans...

Le 25 août 1944, le jour de la libération de Paris, à Maillé en Indre-et-Loire, 124 vies humaines furent fauchées : bébés de quelques mois, enfants, femmes et hommes de tous âges. À l'arme blanche, face à la mitraille ou sous les bombes. Bétail éventré ou abattu. Incendie, ruines. Un crime contre l'humanité...impuni !

Rappelant ce drame, un livre d'allure modeste parut en novembre 2009 : « Maillé. J'avais 5 ans... », 160 pages de récit, d'informations, de réflexions et d'illustrations. Rescapé de la tuerie, son auteur, Jean Baillargeat, y développe un point de vue construit à partir de ses lointains souvenirs de petite enfance et étayé par un échange de correspondance entre sa mère et sa grand'mère. Récemment découvertes, ces lettres des jours sombres du drame ont été déposées aux archives départementales d'Indre-et-Loire.



Ici, point d'éléments nouveaux apportés à la connaissance des faits ; le propos est ailleurs, dans une réflexion que nous devons entendre et saluer pour ce qu'elle est : l'expression d'une douleur contenue et difficile à dire. Quelle stratégie de survie un enfant directement confronté aux violences extrêmes de la guerre peut-il adopter ? Agressé par des événements qui le dépassent et l'anéantissent, chacun fait

comme il peut, subit et souffre. Pour la plupart des survivants ou des témoins d'un drame, l'intime interprétation des faits risque à tout moment de vaciller, d'être remise en cause : les événements ont-ils bien eu lieu comme je les revis (comme je les revois)...et pour les raisons que je privilégie ?

Jean Baillargeat écrit : « Il a longtemps subsisté en moi quelque chose d'indéfinissable, peut-être un vague sentiment

de culpabilité, celui qu'on attribue généralement aux rescapés, en particulier lorsque je me trouvais face aux familles des enfants de mon âge qui n'étaient plus là. J'avais du mal à supporter certains regards... » Et, plus loin : « Enfin, contrairement à d'autres qui n'ont échappé à la mort que grâce à leur courage ou à leur habileté, je ne suis en quelque sorte qu'un rescapé passif, quelqu'un qui a eu beaucoup de chance. Un rescapé parmi beaucoup d'autres, sans légitimité particu-

lière pour témoigner, en tout cas beaucoup moins que ceux qui ont perdu tout ou partie de leur famille lors du Massacre... »

Prioritairement écrit à la première personne du singulier, ce livre qui se lit d'une traite invite à la réflexion sur la responsabilité (individuelle et collective) et incite au travail de mémoire. Il évoque des désirs légitimes et des incapacités pathétiques : je veux savoir – je veux comprendre – je veux dire... mais comment ? Il parle de deuil entravé, il interroge : comment rebondir

dans la vie, comment surmonter l'horreur subie ? Il nous rappelle ce que nous sommes : des individus de l'espèce humaine.

Abrupte, la phrase finale nous interpelle : « Transmettre. »

Jacques Carcedo

« Maillé. J'avais 5 ans... », Jean Baillargeat. Editions Alan Sutton, 8 rue du Docteur Ramon - 37540 St Cyr sur Loire. Disponible à notre siège social ou à La Maison du Souvenir, 37800 Maillé (12 €)

La vie de l'association

Unité de la Résistance en Haute-Savoie

Un « Comité haut-savoyard des Associations de Mémoire de la Résistance et de la Déportation » vient de se constituer sur les bases suivantes :

« Les associations signataires tiennent périodiquement des réunions informelles destinées à coordonner leur action au service de la Mémoire de la Résistance et de la Déportation. »

En cela, elles s'inscrivent dans le droit fil de l'héritage qu'elles ont reçu de leurs fondateurs dans la clandestinité et au lendemain de la Libération.

Constatant que les Anciens Résistants et les Anciens Déportés qui ont fait vivre jusqu'ici leurs organisations cèdent peu à peu la place à des membres plus jeunes, leurs responsables départementaux ont jugé nécessaire de formaliser le cadre de leurs échanges en créant une association régie par la loi de 1901.

Ils manifestent ainsi leur volonté de maintenir les liens issus de l'esprit d'union qui a fait la solidité de la Résistance haut-savoyarde et qui leur a permis de libérer ce département par ses seules forces en 1944.

Dans ce même esprit, ils entendent situer leur action au-delà des clivages politiques et idéologiques au service exclusif de la France et du bien commun, dans l'idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité pour lequel tant d'hommes et de femmes de ce département firent le sacrifice de leur vie. »

Alors qu'en Haute-Savoie comme ailleurs, se développent des actions visant à réhabiliter le régime de Vichy et le rôle de la Milice, il était capital que nos organisations puissent riposter dans l'union aux nostalgiques de la collaboration, la création de ce comité leur permettra tout à la fois d'être l'interlocuteur des diverses instances officielles, de pouvoir mener des actions judiciaires quand ce sera nécessaire...

Bien entendu, la création de cette association ne remet pas en cause l'existence et l'activité indépendantes de chacune des associations adhérentes. Cette indépendance est garantie par le fait que toutes les décisions doivent être prises à l'unanimité des représentants des associations, chacune étant représentée par deux délégués, quel que

soit le nombre de ses adhérents.

La première manifestation officielle du comité sera la publication d'une brochure documentée réfutant un ouvrage négationniste remettant en cause les décisions de la cour martiale du Grand Bornand qui, en août 1944, avait condamné à mort et fait exécuter 76 miliciens ayant sévi en Haute-Savoie.

Bernard Néplaz

Vice-Président départemental de l'ANACR

Fondateurs du Comité :

Amicale des Anciens de l'Armée Secrète - Amicale des Français Libres - Amicale de la Résistance Espagnole - Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD) - Association des Glières pour la Mémoire de la Résistance - Association des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) - Fédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CVR) - Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP), Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus (UNADIF).